

Marché du travail, champ « Transport & Logistique »

Définitions extraites du site www.anpe.fr

Le code Rome

Le Rome est le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois de l'ANPE. Ce répertoire sert à identifier aussi précisément que possible chaque offre et chaque demande d'emploi afin de pouvoir les rapprocher. Un peu plus de 10 000 appellations de métiers et emplois sont traitées à travers 466 fiches emploi/métiers. Le code Rome à 5 chiffres est celui d'un de ces emplois/métiers.

Une fiche développe pour chaque emploi/métier :

- Une présentation : Définition, Conditions générale d'exercice, Formation et expérience
- Compétences communes : Compétence technique de base, Capacités liées à l'emploi
- Spécificités : Activités spécifiques, Lieu d'exercice de l'activité, Conditions de travail

Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier) – Rome 43112

Définition de l'emploi/métier : Assure les opérations de conduite du transport routier de voyageurs en service urbain, interurbain, régional, national ou international. Renseigne et accueille les voyageurs. Veille au respect des règles de sécurité et du contrat de transport. Peut également, selon les cas, préparer les itinéraires touristiques, prendre en charge l'intendance des bagages et des passagers.

Conditions générales d'exercice de l'emploi/métier : L'emploi/métier s'exerce dans les autocars, autobus, trolleybus ou tramways, au contact du public. D'une manière générale, les horaires de travail ne sont pas réguliers (travail en roulement). Selon la nature du service, le conducteur peut être amené à s'éloigner de son domicile pour une durée plus ou moins longue et avoir des périodes d'activité discontinuée (tourisme, transport scolaire). L'amplitude des horaires de travail peut être importante. Le port d'un uniforme est parfois requis.

Formation et expérience : Cet emploi/métier est accessible directement avec un permis de conduire D ou E (D), obtenu par la voie de la formation initiale ou continue. Dans les transports publics urbains, l'établissement recruteur dispense une formation théorique et pratique au métier. Dans les transports privés, l'entreprise peut prendre en charge la passation du permis de conduire D. Les candidats doivent obligatoirement se soumettre à une visite médicale de sécurité (audition, réflexes...). L'accès au métier de conducteur de tourisme n'est possible qu'après plusieurs années d'expérience sur « ligne ».

Compétences techniques de base : Maîtriser la conduite du véhicule ; Assurer l'accueil et renseigner les voyageurs ; Tenir à jour les documents de bord et la caisse ; Veiller au respect des règles de sécurité ; Effectuer un diagnostic technique simple en cas de panne ; Contrôler les titres de transport.

Compétences associées : Posséder des notions d'une langue étrangère ; Posséder des notions de secourisme.

Capacités liées à l'emploi : L'emploi/métier requiert d'être capable de : Réagir rapidement en présence d'un événement soudain ; Se concentrer sur la conduite et soutenir son attention ; Se conformer aux horaires de départ et d'arrivée des véhicules et aux parcours ; Se préoccuper des voyageurs pour éviter les situations conflictuelles.

Activités spécifiques :

* Activités exercées : Vente des titres de transport ; Prise en charge de l'intendance, des bagages ; Préparation des itinéraires touristiques en intégrant les contraintes horaires ; Prise en charge des passagers en dehors du temps de conduite.

* Types d'attestations : FIMO (formation initiale minimum obligatoire) ; FCOS (formation continue obligatoire de sécurité) ;

* Véhicules utilisés : Autocar standard ; Autocar de tourisme.

Lieu d'exercice de l'activité : Urbain ; Interurbain ; Régional ; National ; International.

Conditions de travail : De nuit ; Travail le samedi ; Travail le dimanche et les jours fériés.

Le champ « Transport et logistique »

Dans l'objectif d'analyser le marché du travail du « Transport et de la Logistique », le SESP a délimité ce dernier à 33 codes Rome, listés ci-après. Cependant, certains métiers retenus n'étant pas propres à cette étude, un filtre « secteurs d'activité » (de l'établissement émetteur de l'offre d'emploi, ou secteur d'activité antérieure pour les demandeurs) a été appliqué pour ces métiers.

Les statistiques publiés (fiche 2D) couvre le champ métropole.

Codes ROME du champ « Transport & Logistique »

ROME	Intitulé	Filtre
12241	Technicien de vente du tourisme et du transport	x
41221	Marin de la navigation maritime	
41222	Marin de la navigation fluviale	
43111	Conducteur de transport de particuliers	
43112	Conducteur de transport en commun (Réseau routier)	
43113	Conducteur-livreur	
43114	Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	
43121	Conducteur sur réseau guidé	
43213	Conducteur d'engins de traction	x
43221	Conducteur d'engins de levage	x
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	x
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	
43313	Déménageur	
43314	Agent de routage	
43321	Agent de manœuvre du réseau ferré	
43322	Personnel du mouvement (transport ferroviaire)	
43323	Agent de remontée filo-guidée	
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	
43332	Affréteur	
43333	Litigeur transport	
43411	Accompagnateur tourisme	
43412	Agent de contrôle des transports en commun	
43413	Personnel navigant commercial de l'aviation civile	x
43414	Agent d'escale	x
52111	Technicien de méthodes – ordonnancement - planification de l'industrie	
53111	Cadre technique de méthodes - ordonnancement - planification	
61311	Responsable logistique (cadre)	x
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	x
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	
61321	Personnel navigant technique de l'aviation	
61322	Personnel d'encadrement de la marine	
61331	Technicien de préparation des vols	
61332	Contrôleur de la navigation aérienne	

Filtre « secteurs d'activité »

Secteurs	Naf
Transports y compris les agences de voyages	60 à 63
Commerce	50 à 52
Hôtels et restaurants	55
Location sans opérateur	71
Activités informatiques	72
Recherche et développement	73
Interim	74